



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile de France
24 bd de l'hôpital 75 005 Paris
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
Fax : 01.40.26.49.13
Site : www.sudce.com
Email : sudceidf@orange.fr

facebook : SUD BPCE



INFO CE FEVRIER 2012

- PART VARIABLE ET INTERESSEMENT 2011
- ACCORD VOLET SOCIAL
- POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION
- CLASSIFICATION DES AGENCES, AGC ET RGC

Part variable et intéressement 2011

La CEIDF a dû passer une dépréciation des titres BPCE pour 150M€, soit une année de résultats de la CEIDF partie en fumée. Le résultat net passera ainsi de 170M€ à 20M€... L'entreprise va aussi souscrire à une émission de titres super subordonnés auprès de BPCE pour près de 140M€. Après arrêté définitif des comptes, le coefficient d'exploitation ressort à moins de 70%. L'enveloppe d'intéressement devrait être de 2.50% de la DADS soit près de 5 millions d'euros d'après nos dernières estimations. **Sud** n'est pas signataire de cet accord basé sur la seule baisse du coefficient d'exploitation. Mais, devant le silence assourdissant des signataires... **Sud** se devait de réclamer un complément d'intéressement conséquent pour assurer à chacun de percevoir un juste retour des excellent résultats de l'entreprise. Selon le DRHS, l'intéressement versé en 2012 serait sensiblement égal à celui perçu en 2011. Sans doute encore ému par le souvenir de la grève de 2010, le directoire versera bien un complément d'intéressement. Mission accomplie.

Accord volet social

L'accord sur le volet social de la fusion, le socle social de la CEIDF, conclu le 22 juillet 2008 pour une durée de 5 ans doit, d'après le DRHS, être renégocié avant le 23 juillet 2013. Ce n'est pas tout à fait ce que dit la loi. En effet, cet accord n'ayant pas de date de fin précise, il pourrait devenir à durée indéterminée à compter du 23 juillet 2013. Dans ce cas, s'ouvrirait une période de 15 mois afin de renégocier un nouvel accord. **Sud** n'a qu'un objectif : négocier un bon socle social qui pérenniserait les acquis existants et créerait de nouveaux droits dont, par exemple, le salaire minimum à 1 500€ nets à la CEIDF.

Politique de rémunération

En 2011, le DRHS décidait de consacrer 1.8M€ à la réduction des inégalités salariales Femmes/Hommes ainsi qu'à l'augmentation des rémunérations des Conseillers Financiers. Certains d'entre eux perçoivent des salaires inférieurs à ceux de conseillers commerciaux après obtention du PNE. En fait, 3.25M€ ont été consacrés aux mesures salariales (primes,

promotions et avancement dans l'emploi). Et cela concerne 1657 femmes sur un total de 2750 collègues. Et parmi elles 810 femmes en TM4 ou TM5. On est bien loin de l'égalité Femmes/Hommes en matière de rémunérations et classifications. Quant aux différences de salaires COFI/COCO 175K€ sont alloués à l'augmentation de 152 conseillers financiers. Cela sera effectif en mars. Mais, d'après le DRHS, tous les cas ne sont pas réglés pour autant. Les représentants **Sud** y reviendront au cours de la prochaine NAO qui débutera en avril.

Classification des agences, ARG et RGC

L'avis du CE devait être remis de toute urgence... Fébriles, sur des charbons ardents, directeur du réseau et DRHS agitaient déjà le spectre du blocage. Le directoire a son avis depuis le 20 janvier, rien ne s'est passé depuis.

Les entretiens des RGC, AGC et AIECP qui devaient se dérouler en février, s'étaleront d'avril à mai. Pour l'occasion, le DRHS, JP Deck intégrera la prime de roulant (270€) à la tête du client ou plutôt à la paie du client. Selon que vous serez, à son avis, "nécessiteux" ou pas, la prime sera intégrée ou pas. C'est énorme.

Sud réclame la communication de la nouvelle grille de classification des agences : avec anciennes (CM6, CM7, CM8) et nouvelles classifications (A,B,C). La liste indisponible en janvier, ne le sera pas plus en février. Dans les faits, les grandes manœuvres ont commencé et, comme c'était prévisible, on assiste à de petits arrangements entre amis. Ex : affectations de DA dans les agences passant en plein exercice et mutation en cascade. Et ce n'est qu'un début. Les grandes manœuvres devraient durer au moins jusqu'au 1^{er} avril voire jusqu'au 1^{er} juillet date officielle des changements des catégories d'agences. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

N°05/2012

Le 7 mars 2012 / Les élus **Sud** au Comité d'entreprise
François Baron - Jérôme Bonnard - Philippe Bonsergent - Christine Deldicque - Martine Desaulès - Bettina Larry - Françoise Quelen - Xavier Quintric - Jean-Marie Zemliakoff